

ACTUALITÉS

Réseau d'observation	P.1
Prévision Météorologique	P.2
Alliacées	P.3
Apiacées	P.3
Brassicacées	P.4
Salades	P.5
Note Nationale Biodiversité	P.7
Note nationale : <i>Popillia japonica</i>	P.8

RESEAU D'OBSERVATION

• Localisation des parcelles

Pour la rédaction de ce BSV, les observations ont été réalisées dans des parcelles flottantes dans le 44, le 85, en parcelle fixe à Ste-Gemme-la-Plaine (85) ; ainsi que dans des parcelles fixes et flottantes dans le 49 à Denezé-sous-Doué (49), Saumur (49) et Corné (49).

• Cultures observées

Familles	Cultures
Alliacées	Oignons, Poireaux
Apiacées	Carottes
Astéracées	Salades, Jeunes Pousses, Mâches, Epinards,
Brassicacées	Radis, Roquettes, Choux, Navets

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv>

PREVISION METEOROLOGIQUE

	Allonnes (49)			Chemillé-Valanjou (49)			Challans (85)			Chaillé-les-Marais (85)			St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)		
jeu. 7 nov. 2024		11°C / 9°C / 14°C	0mm	11°C / 8°C / 13°C	0mm	12°C / 10°C / 14°C	0mm	12°C / 11°C / 14°C	0mm	11°C / 9°C / 14°C	0mm				
ven. 8 nov. 2024		12°C / 10°C / 14°C	0mm	11°C / 10°C / 13°C	0mm	13°C / 11°C / 16°C	0mm	13°C / 9°C / 17°C	0mm	12°C / 10°C / 16°C	0mm				
sam. 9 nov. 2024		12°C / 10°C / 13°C	0.8mm	12°C / 10°C / 14°C	0.7mm	13°C / 10°C / 16°C	0.6mm	14°C / 12°C / 16°C	2.7mm	13°C / 11°C / 15°C	0.9mm				
dim. 10 nov. 2024		11°C / 10°C / 12°C	3.3mm	11°C / 9°C / 12°C	8.1mm	14°C / 11°C / 16°C	4mm	13°C / 11°C / 14°C	1.7mm	13°C / 10°C / 15°C	8mm				
lun. 11 nov. 2024		14°C / 10°C / 17°C	0mm	13°C / 9°C / 17°C	0mm	13°C / 10°C / 17°C	0mm	13°C / 10°C / 17°C	0mm	13°C / 10°C / 18°C	0mm				
mar. 12 nov. 2024		10°C / 7°C / 14°C	0mm	10°C / 7°C / 14°C	0mm	11°C / 8°C / 15°C	0mm	11°C / 8°C / 15°C	0mm	10°C / 7°C / 14°C	0mm				
mer. 13 nov. 2024		9°C / 6°C / 12°C	0mm	9°C / 6°C / 12°C	0mm	11°C / 7°C / 14°C	0mm	10°C / 7°C / 13°C	0mm	10°C / 6°C / 14°C	0mm				

	La Planche (44)			Laval (53)			Le Mans (72)		
jeu. 7 nov. 2024		11°C / 9°C / 14°C	0mm	11°C / 8°C / 13°C	0mm	11°C / 9°C / 14°C	0mm		
ven. 8 nov. 2024		12°C / 10°C / 16°C	0mm	11°C / 10°C / 13°C	0mm	11°C / 10°C / 13°C	0mm		
sam. 9 nov. 2024		13°C / 11°C / 15°C	0.9mm	11°C / 10°C / 12°C	0.4mm	11°C / 10°C / 12°C	3.4mm		
dim. 10 nov. 2024		13°C / 10°C / 14°C	5.7mm	11°C / 9°C / 12°C	0.6mm	11°C / 9°C / 13°C	0.3mm		
lun. 11 nov. 2024		13°C / 9°C / 17°C	0mm	13°C / 9°C / 17°C	0mm	13°C / 10°C / 17°C	0mm		
mar. 12 nov. 2024		10°C / 7°C / 14°C	0mm	10°C / 7°C / 14°C	0mm	10°C / 7°C / 14°C	0mm		
mer. 13 nov. 2024		10°C / 6°C / 14°C	0mm	10°C / 6°C / 13°C	0mm	9°C / 6°C / 12°C	0mm		

Les conditions météorologique humides devraient se maintenir sur la semaine à venir. Ces conditions favorisent le maintien de l'humidité sous abri et en plein champ. Sous abri, ce climat est très propice aux maladies, pensez à aérer pour limiter le risque.

Les températures prévues devraient favoriser le développement des mouches des cultures légumières ainsi que des piérides et teignes. Surveillez vos cultures.

ALLIACEES

• Ravageurs

Mouches des cultures légumières



Dans le 44, en semaine 44, aucune **mouche mineuse** n'a été piégée en parcelle de poireaux. Des piqûres de mouches mineuses sont observées en parcelle d'oignons à Denezé-sous-Doué (49).

Dans le 44, à Divatte-sur-Loire, Saint-Julien-de-Concelles, La Planche et Machecoul, respectivement 2, 9, 2 et 4 **mouches des semis** ont été piégées en parcelle de poireaux en semaine 44.

Thrips

Dans le 44, la pression **thrips** est faible en semaine 44 : respectivement 2, 2, 0 et 1 thrips ont été piégés à Divatte-sur-Loire, Saint-Julien-de-Concelles, La Planche et Machecoul en parcelle de poireaux.



A Denezé-sous-Doué (49), des dégâts de thrips sont observés en parcelle d'oignons. Les températures prévues dans les prochains jours devraient leur être défavorables.

Chenilles

En parcelles d'oignons à Denezé-sous-Doué (49), on nous signale la présence de dégâts de chenilles.

Gastéropodes

En parcelle de poireaux à Corné (49), des **gastéropodes** sont observés.

• Maladies

Maladies	Cultures	Localisation	Observations
Alternaria	Poireaux	49	Présence à Corné (49)
Rouille	Poireaux	49	100% des plants à Saumur (49)
Mildiou	Poireaux	49	Présence à Corné (49)

APIACEES

• Ravageurs

Mouches des cultures légumières

Dans le 44, aucune **mouche de la carotte** n'a été piégée en semaine 44. Dans le 49, aucune mouche de la carotte n'a été piégée en semaine 44. A Chaumes-en-Retz (44) et Machecoul (44), respectivement 7 et 4 **mouches des semis** ont été piégées en parcelle de carottes en semaine 44.

Pucerons

On nous signale la présence de **pucerons** en parcelle de carottes à Saumur (49).

• Maladies

Maladies	Cultures	Localisation	Observations
Alternaria	Carottes	49	Présence à Saumur (49) et Corné (49)

BRASSICACEES

• Ravageurs

Chenilles



A Denezé-sous-Doué (49), des **piérides de la rave** sont observées sur 5% des plants de chou. A Corné (49), on nous signale une forte pression pié-

ride de la rave avec de nombreuses chenilles. La pression **piéride du chou** est forte dans la parcelle de chou à Denezé-sous-Doué (49), de nombreux foyers de chenilles sont visibles dans la parcelle.

Dans le 44, la pression en larves de **tenthredes** reste forte en semaine 44 en parcelle de radis, navets et roquettes. La pression tenthredes en parcelle de chou chinois est faible dans le 44.

En parcelle de radis à Denezé-sous-Doué (49), on nous signale la présence de tenthredes sur 5% des plantes.

Altises

Dans le 44, la pression **altises** est faible dans les parcelles de chou chinois dans le 44 en semaine 44.

A Saumur (49), 100% des plants de radis présentent des altises.

Les températures prévues dans les prochains jours ne lui sont pas favorables.

Aleurodes

A Denezé-sous-Doué (49), des **aleurodes** sont observées sur 10% des plants de chou avec présence de pontes.

Pucerons

A Ste-Gemme-la-Plaine (85), 3% des plants de chou présentent des **pucerons**.

Gastéropodes

A Denezé-sous-Doué (49), on nous signale des dégâts de **gastéropodes** en parcelle de radis.

Mouches des cultures légumières

Dans le 44, la pression **mouche mineuse** est forte en parcelle de chou chinois en semaine 44. Des dégâts sont visibles dans les parcelles.

A Denezé-sous-Doué (49), des galeries de mouches mineuses sont visibles sur 5% des plants de radis.

A Saumur (49), 2 **mouche des semis** ont été piégées en parcelle de radis.

A Denezé-sous-Doué (49), 0,5 mouche des semis par bol a été piégée en parcelle de chou.

Méthodes alternatives



Des **pucerons parasités** ont été observés dans les parcelles de carottes en semaine 44. On nous signale également la présence de **syrphes** et de **chrysopes**.

• Maladies

Maladies	Cultures	Localisation	Observations
Mildiou	Radis Roquettes	49 ; 44	100% des plants de radis à Saumur (49) 15% des plants de radis à Denezé-sous-Doué (49) Présence sur radis et roquettes dans le 44 20% en parcelle de radis à Corné (49)
Mycosphaerella	Choux	49, 85	Présence à Corné (49) 15% des plants à Denezé-sous-Doué (49) 20% des plants à Ste-Gemme-la-Plaine (85)
Alternaria	Choux	49	Présence à Corné (49)
Bactériose	Choux chinois	44	Pression en augmentation
Rouille blanche	Radis	49	Présence à Denezé-sous-Doué (49)

SALADES

• Ravageurs

Mouches des cultures légumières

Dans le 44, des dégâts de **mouches mineuses** sont observés sur les parcelles de jeunes pousses d'épinard en semaine 44. La pression est faible.
A Saumur (49), 5% des plants d'épinards présentent des galeries de mouches mineuses.

Noctuelles

A Dénezé-sous-Doué (49), 5% des plants de salades présentent des dégâts de noctuelles.
Dans le 44, des dégâts de noctuelles sont visibles dans les parcelles de mâches.
A Ste-Gemme-la-Plaine (85), on nous signale la présence de noctuelles en parcelle de laitues.

Pucerons

A Saumur (49) et Dénezé-sous-Doué (49), des **pucerons** sont présents sur respectivement 80% et 15% des plants d'épinards. La pression augmente.
A Corné (49) et Dénezé-sous-Doué (49), des pucerons sont observés en parcelles de salades et d'épinards.

• Maladies

Maladies	Cultures	Localisation	Observations
Cercosporiose	Epinards	49	10% des plants à Saumur (49)
Sclérotinia	Salades, Mâches	49, 44	Présence en parcelle de mâches dans le 44
Bactériose	Mâches	44	Présence
Mildiou	Salades	44	Présence
Fonte de semis	Jeunes pousses d'épinards	44	Présence, la pression augmente.
Rhizoctone	Jeunes pousses de salades	44	Présence
Botrytis	Salades	49, 44	Présence à Ste-Gemmes-la-Plaine (85) Présence dans le 44

Les **curseurs de risque** utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort



NOTE NATIONALE BIODIVERSITE



Abeilles sauvages

& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
OFB
BULLETIN de SANTÉ VEGETALE
ÉCOPHYTO



Vers de terre

& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
OFB
BULLETIN de SANTÉ VEGETALE
ÉCOPHYTO



Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
OFB
BULLETIN de SANTÉ VEGETALE
ÉCOPHYTO



Oiseaux

& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
OFB
BULLETIN de SANTÉ VEGETALE
ÉCOPHYTO

PHOTO : TREVOR - A



Coléoptères

& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
OFB
BULLETIN de SANTÉ VEGETALE
ÉCOPHYTO

PHOTO : VINCENT ROUSSEY



Papillons

& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
OFB
BULLETIN de SANTÉ VEGETALE
ÉCOPHYTO

NOTE NATIONALE : *POPILLIA JAPONICA*

PLANTES
DANGER



Note nationale BSV

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTO

Scarabée japonais *Popillia japonica*



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Popillia japonica* (Newman).
Classe : Insectes – Ordre : Coléoptères. Famille : Scarabéidés.
Genre : *Popillia* - Espèce : *japonica* - Code OEPP: [POPIJA].
Noms vernaculaires : scarabée japonais, hanneton japonais.



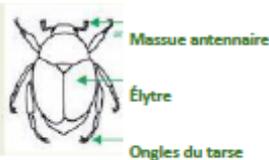
Filières végétales concernées

L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont des hôtes majeurs.

Viticulture (production viticole, vigne de table, de plants, vignes-mères), arboriculture fruitière (fruits à coque, à noyau, à pépins, petits fruits), maraîchage (fraisier, maïs doux), grandes cultures (industrielles et fourragères : maïs, luzerne, soja), forêts, jardins, espaces végétalisés et infrastructures (espaces verts paysagers communaux ou privés, jardins de particuliers, arboretums, roseraies, terrains de sports dont les golfs, campings, parcs d'agrément ou de loisirs, infrastructures, zones industrielles ou commerciales, cimetières, aéroports, ports de commerce et marchés d'intérêts nationaux ou privés, zones naturelles ou semi-naturelles, telles que les haies bocagères et les déprises agricoles).

Carte d'identité

- P. japonica* est un coléoptère : les ailes antérieures sont transformées en élytres
- P. japonica* est un Rutelidae : la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les angles des tarses postérieurs sont inégaux



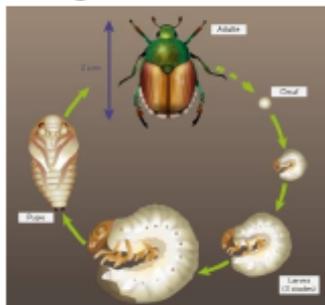
Larve de type melonanthoïde.



Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Biologie



Adultes : 9 à 11 mm. La tête, le thorax, l'abdomen et les pattes sont vert métallique, les élytres sont bruns. Plusieurs touffes de soies blanches sont présentes au pourtour de l'abdomen, d'environ 10 mm de long et 6 mm de large.

Œuf : 1,5 mm, de forme ovale et de couleur blanche, 40 à 60 œufs par ponte.

Larve : 3 stades larvaires. 13 à 16 mm à maturité. La tête est brun-orangé avec de fortes mandibules (type broyeur) de couleur foncée. Le corps, en forme de "C", est translucide ou blanc crème (les jeunes larves sont translucides, tandis que les larves matures sont plus blanches). L'accumulation de matières fécales dans la portion postérieure de l'intestin peut donner un aspect grisâtre ou noir à l'extrémité de l'abdomen. Les rangées d'épines présentes sur la section

ventrale du dernier segment abdominal (raster) sont disposées en "V".

Pupe : de même taille que l'adulte. Les pattes, les antennes et les ailes sont repliées près du corps. D'abord de couleur crème, elle prend graduellement une teinte vert métallique.

Cycle de développement : les œufs sont pondus dans les pâtures, pelouses et gazons. Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol. Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à

NOTE NATIONALE : *POPILLIA JAPONICA*

PLANTES
EN
DANGER

l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes. Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

Statut réglementaire

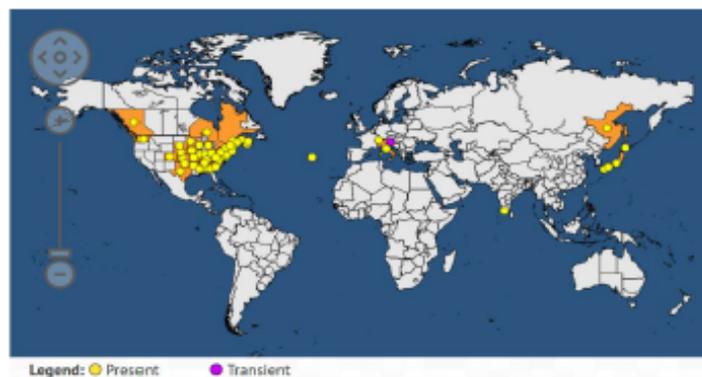
Popillia japonica est classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires dans la réglementation européenne en santé des végétaux (Règlement [UE] 2019/1702), car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne et la Suisse.

Le transport, la détention, la multiplication et la dissémination de scarabées japonais vivants sont interdits dans l'Union européenne.

Distribution géographique

Originnaire du nord du Japon et de l'Extrême-Orient de la Russie (uniquement des îles Kouriles), *P. japonica* a d'abord été découvert aux USA, dans le New Jersey, en 1916. Il est probablement entré aux États-Unis au stade larvaire avec des bulbes d'iris. Ce ravageur réglementé de quarantaine a été trouvé sur l'île Terceira, aux Açores, au Portugal dans les années 1980. Sa capacité d'adaptation à de nouveaux biotopes et sa dynamique de population ont favorisé son établissement sur cette île et, par la suite, sur trois autres îles açoriennes.

P. japonica a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Son éradication en Italie et en Suisse n'est aujourd'hui plus possible. Cependant, les autorités phytosanitaires de ces pays ont mis en œuvre des mesures d'assainissement dans les zones tampon et le contrôle des mouvements de végétaux à partir des zones délimitées.

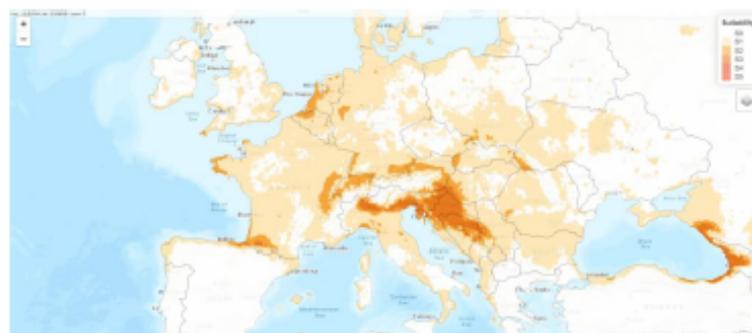


Analyse de risque

La menace de l'émergence et du développement de cet insecte ravageur en France est grande, du fait de la proximité géographique des foyers détectés en Europe (Italie, Suisse) et d'interceptions (Allemagne), mais aussi de sa forte polyphagie et son importante mobilité (comportement « d'autostoppeur » via les moyens de transport).

Selon Christine Tayeh, coordinatrice scientifique au sein de l'unité Expertise sur les risques biologiques à l'ANSES :

"Rien ne s'oppose à son établissement en France. C'est un insecte qui se déplace facilement, les conditions de température et de précipitation lui sont favorables et, comme il peut consommer de nombreuses espèces de plantes présentes sur le territoire français, il n'aura pas de difficulté à trouver des sources de nourriture."



Carte interactive des zones les plus favorables en Europe à l'installation du scarabée japonais – © INRAE

NOTE NATIONALE : *POPILLIA JAPONICA*

PLANTES
DANGER

Confusions possibles

D'autres espèces de scarabées, de hannetons et de cétoines européens, ressemblent au scarabée japonais et peuvent causer des dégâts similaires. Avec son corps sombre à l'aspect métallique, *P. japonica* rappelle le hanneton des jardins, le hanneton bronzé ou encore la cétoine dorée, très répandus dans nos contrées.

			
<u>Popillia japonica</u> Hanneton japonais Thorax vert, doré, brillant Pattes fortes, Frange de poils dorés aux derniers segments de l'abdomen, élytres plus larges à l'avant qu'à l'arrière.	<u>Phyllopertha horticola</u> Hanneton des jardins, Hanneton horticole Thorax vert, sombre, mat Pattes plus grêles, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.	<u>Anisoplia tempestiva</u> Hanneton du blé Excroissance ronde caractéristique sur la tête en forme de nez, élytres mates et peu brillants.	<u>Anisoplia remota</u> Anisoplie du Languedoc Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.
			
<u>Anisoplia villosa</u> Rutelle velue Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.	<u>Anomala dubia</u> Rutelle verte, hanneton bronzé Élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière, absence de poils blancs.	<u>Cetonia aurata</u> Cétoine dorée Beaucoup plus grand, taille supérieure à 14 mm, taches blanches.	<u>Tropinota squalida</u> Cétoine hérissée Longs poils, élytres noirs avec des taches blanches.

Plantes hôtes majeures dans l'Union européenne

Végétaux cultivés prisés des scarabées adultes : abricotier (*Prunus armeniaca*), cerisier (*Prunus avium*), glycine (*Wisteria*), haricot (*Phaseolus vulgaris*), maïs (*Zea mays*), noisetier (*Corylus avellana*), pêcher (*Prunus persica*), pommier (*Malus domestica*), prunellier (*Prunus spinosa*), prunier (*Prunus domestica*), rosier (*Rosa*), soja (*Glycine max*), vigne (*Vitis vinifera*).

Flore sauvage appréciée des scarabées adultes : plusieurs, dont *Fallopia japonica*, *Oenothera*, *Urtica*.

Plantes hôtes des larves : Poacées ex-graminées (*Agrostis*, *Axonopus*, *Bouteloua*, *Calamagrostis*, *Cynodon*, *Dactylis*, *Deschampsia*, *Eremochloa*, *Festuca*, *Koeleria*, *Lolium*, *Paspalum*, *Pennisetum*, *Phalaris*, *Phleum*, *Poa*, *Zoysia*...).

Symptômes

La visibilité des symptômes s'étend de la reprise d'activité des larves âgées au printemps (mi-mars) à celle des larves d'automne (mi-novembre), le stade adulte principalement estival étant optimal pour l'observation.

L'un des premiers signes d'infestation dans la strate herbacée est la présence de taches brunes qui se développent au niveau des racines mortes. Les dégâts larvaires sont généralement perceptibles assez tard, quand le gazon a subi des dommages significatifs (NB : dans les gazons sportifs fertilisés et irrigués, il faut parfois jusqu'à 600 larves/m² pour commencer à voir des symptômes). Sur les fruitiers et les plantes potagères, les feuilles dévorées sont caractéristiques, car les nervures principales et secondaires ne sont pas touchées.

Les adultes grégaires sont visibles à la fin du printemps et en été. Leurs dégâts alimentaires sont assez facilement détectables lorsque le niveau de population est important. Dans ce cas, les feuilles sont décapées, le limbe rongé, affichant un aspect de dentelle. Mais souvent, la nervure principale reste intacte. Les feuilles très atteintes brunissent et tombent sur le sol ou restent attachées aux rameaux. Les adultes ont pour habitude de commencer à se nourrir du feuillage à partir du sommet de la plante hôte. Les larves terricoles rongent les petites racines au détriment de la vigueur végétative de certaines espèces végétales (graminées à gazons ou prairies, plantes légumières...). Les végétaux infestés se décolorent et flétrissent. Les touffes d'herbe jaunissent, puis brunissent sous forme de plaques qui s'élargissent progressivement (foyers). Les infestations les plus graves entraînent le dépérissement des plantes.

NOTE NATIONALE : *POPILLIA JAPONICA*

PLANTES EN DANGER



Depuis 2023, le Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation a mis en place un plan de communication actif face à la menace du scarabée japonais.

Scarabée japonais

La scarabée japonaise (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présente en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereuse pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazons ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.

<https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger>

avec toutes nos voyages les gardons pour éviter son introduction sur le territoire.

Surveillez vos végétaux

Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger

Surveillance

On effectue les inspections visuelles des scarabées adultes durant la période de vol (entre mi-mai et mi-septembre), en privilégiant les zones les plus propices à son émergence (surfaces herbagères, gazons tondus et irrigués, vignobles, cultures fruitières, jardins de particuliers, espaces verts paysagers), en ciblant les plantes hôtes majeures.

L'autre méthode de surveillance est le piégeage. Le modèle le plus utilisé est un piège à entonnoir doté d'ailettes. Il associe des phéromones (médiateurs chimiques) à un attractif alimentaire (composés floraux).

Prévention

Du fait de son comportement « d'auto-stoppeur », *P. japonica* est facilement disséminé par les activités humaines. L'adulte peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains...). Les larves peuvent, elles, être transportées par la terre ou le substrat entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture. Il est donc interdit de transporter de la terre, du terreau, du compost et du matériel végétal provenant d'une zone reconnue infestée (Italie, Suisse).

Que faire en cas de découverte ?

À ce jour, *P. japonica* n'est pas présent sur le territoire français.

Toutefois, son développement en Italie et la découverte de nouveaux foyers en Suisse à proximité de la frontière française appellent à la

plus grande vigilance. L'observation régulière des végétaux sensibles dans les zones à risque est utile pour permettre la détection précoce du ravageur, afin d'optimiser les chances d'éradiquer un éventuel foyer.



Les adultes peuvent être facilement détectés à l'œil nu et capturés à la main. Si l'on reconnaît cet insecte ou si l'on a un doute sur son identification, il faut le capturer, le tuer au congélateur ou en l'immergeant dans de l'alcool à 70°, puis s'adresser rapidement aux services en charge de la protection des végétaux au sein du service régional de l'alimentation direction régionale de l'alimentation de la direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, en en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée, et en joignant des photos si possible.

Pour en savoir plus

<https://agriculture.gouv.fr/le-scarabee-japonais-une-menace-pour-les-plantes>

Réalisation de la fiche : DGAL-SDSPV (Jérôme Jullien, Franck Nicolas), comité de relecture (Bureau de la Santé des Végétaux).

Sources bibliographiques et iconographiques : CABI, OEPP, CREA, ANSES-LSV, DGAL-SDSPV.

Edition : septembre 2024